

Justifications pour la demande de dérogation avec relâcher immédiat sur place

Suite aux incendies de l'été 2022, révélateurs des effets des changements climatiques sur les forêts girondines, une mission sur la résilience de la forêt a été créée au sein du Conseil Départemental de la Gironde. Les objectifs stratégiques de la mission sont de repenser notre rapport à la forêt, définir de nouveaux modes de gestion, imaginer la forêt de demain en intégrant les enjeux d'adaptation aux changements climatiques, de réduction de sa vulnérabilité face aux risques (incendies, tempêtes, sécheresse, ravageurs), et de préservation de la biodiversité.

Le Conseil Départemental de la Gironde a ainsi lancé un appel à projet « Suivis écologiques des espaces incendiés de Gironde » pour lequel, Cistude Nature, entre autres, a été retenu. La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est concernée parmi les différents taxons qui feront l'objet de suivis entre 2024 et 2026.

Dans le but de suivre dans le temps l'évolution des populations susceptibles d'avoir été impactées, nous prévoyons l'application de la méthode Capture-Marquage-Recapture qui permettra ainsi :

- L'estimation des effectifs (nombre d'individus présents sur chaque site) ;
- La définition de la structure d'âge de la population ;
- La détermination du sex-ratio de la population et de la proportion de juvéniles.

Ces éléments renseignent sur l'état de la population, sa capacité de renouvellement et éventuellement son maintien à long-terme. L'objectif de la CMR sera donc de suivre dans le temps les populations susceptibles d'avoir été impactées par les incendies de Landiras. Le fait de capturer des individus permettra également de contrôler l'état sanitaire des individus et le possible effet des incendies et des actions de lutte sur ces populations.